





du Plan de mise en œuvre de Johannesburg, tout en permettant d'identifier les contraintes et les obstacles rencontrés dans le processus d'application concernant les modules thématiques choisis pour le cycle;

b) Les sessions d'examen comprendraient un débat de haut niveau, un échange de données d'expérience régionales, des dialogues avec des experts, scientifiques notamment, et le partage des pratiques optimales et des enseignements tirés, de manière à faciliter l'application ainsi que les activités de renforcement des capacités, telles que les centres de formation et les salons du partenariat;

c) La Commission effectuerait l'évaluation susmentionnée en s'appuyant sur :

i) Les rapports du Secrétaire général qui devraient refléter les progrès accomplis en général dans l'application d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et du Plan de mise en œuvre de Johannesburg, compte tenu des informations figurant dans les rapports de pays et dans les rapports présentés par les organismes et organes des Nations Unies, et de celles qui auront été communiquées par les régions et les sous-régions, le cas échéant, ainsi que par les grands groupes. Par ailleurs, les rapports du Secrétaire général devraient contenir une analyse approfondie des progrès concernant les modules thématiques choisis pour le cycle à tous les niveaux et mettre en évidence les nouveaux défis et les nouvelles possibilités liés à la mise en œuvre d'Action 21;

ii) Les contributions apportées par les organismes, programmes et fonds des Nations Unies, le Fonds pour l'environnement mondial et les institutions financières et commerciales internationales;

iii) Les résultats des réunions et activités régionales et sous-régionales, selon qu'il convient;

du Plan de mise en œuvre de Johannesburg, tout en permettant d'identifier les contraintes et les obstacles rencontrés dans le processus d'application concernant les modules thématiques choisis pour le cycle;



Rapport du Secrétaire général sur les orientations possibles et mesures envisagées pour accélérer la mise en œuvre : interdépendance et questions intersectorielles (E/CN.17/2011/3)

Rapport du Secrétaire général sur les orientations possibles et mesures envisagées pour accélérer la mise en œuvre : transports (E/CN.17/2011/4)

Rapport du Secrétaire général sur les orientations possibles et mesures envisagées pour accélérer la mise en œuvre : produits chimiques (E/CN.17/2011/5)

Rapport du Secrétaire général sur les orientations possibles et mesures envisagées pour accélérer la mise en œuvre : gestion des déchets (E/CN.17/2011/6)

Rapport du Secrétaire général sur les orientations possibles et mesures envisagées pour accélérer la mise en œuvre : extraction minière (E/CN.17/2011/7)

Rapport du Secrétaire général sur les orientations possibles et mesures envisagées pour accélérer la mise en œuvre : cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables (E/CN.17/2011/8)

Note du Secrétariat sur les conclusions des réunions régionales consacrées à l'application (E/CN.17/2011/\_\_\_)

Note du Secrétariat sur le projet de programme de travail pour l'exercice biennal 2012-2013 pour la Division du développement durable du Département des affaires économiques et sociales (E/CN.17/2011/11)

Note du Secrétariat sur les priorités d'action des grands groupes (E/CN.17/2011/12)

Rapport sur les travaux de la réunion consultative intersessions sur la gestion des déchets solides en Afrique (Rabat, novembre 2010) (E/CN.17/2011/15)

Rapport sur les travaux de la réunion intersessions du groupe d'experts de haut niveau sur l'exploitation durable des ressources en lithium en Amérique latine : nouveaux d

**6. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa dix-neuvième session**

Conformément à l'article 37 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil, la Commission rend compte au Conseil des travaux de chacune de ses sessions.

## Annexe I

### Projet d'organisation des travaux de la dix-neuvième session de la Commission du développement durable

- Le projet d'organisation des travaux de la dix-neuvième session de la Commission a été établi sur la base de consultations officieuses menées par le Bureau. Il se présente comme suit :

<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Thème</i>
<b>Semaine du 2 au 6 mai</b>		
<b>Lundi 2 mai</b>		
10 heures-13 heures		Ouverture de la session Séance plénière
	1	Élection du Bureau
		Discours d'ouverture prononcé par la Vice-Secrétaire générale
	2	Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
	3	Présentation du projet de document de négociation du Président
		Déclarations par les groupes régionaux/groupes d'intérêt
15 heures-18 heures	3 ( <i>suite</i> )	Observations générales sur le projet de document de négociation du Président
<b>Mardi 3 mai</b>		
10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures	3 ( <i>suite</i> )	Négociations parallèles : groupe de travail 1 et groupe de travail 2
<b>Mercredi 4 mai</b>		
10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures	3 ( <i>suite</i> )	Négociations parallèles : groupe de travail 1 et groupe de travail 2
<b>Jeudi 5 mai</b>		
10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures	3 ( <i>suite</i> )	Négociations parallèles : groupe de travail 1 et groupe de travail 2
<b>Vendredi 6 mai</b>		
10 heures-13 heures et 15 heures-17 h 30	3 ( <i>suite</i> )	Négociations parallèles : groupe de travail 1 et groupe de travail 2
17 h 30-18 heures	3 ( <i>suite</i> )	Rapports des groupes de travail sur les progrès des négociations

<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Thème</i>
<b>Semaine du 9 au 13 mai</b>		
<b>Lundi 9 mai</b>		
10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures	3 ( <i>suite</i> )	Négociations parallèles : groupe de travail 1 et groupe de travail 2
<b>Mardi 10 mai</b>		
10 heures-13 heures et 15 heures-17 h 30	3 ( <i>suite</i> )	Négociations parallèles : groupe de travail 1 et groupe de travail 2
17 h 30-18 heures	3 ( <i>suite</i> )	Rapports des groupes de travail sur les progrès des négociations
<b>Mercredi 11 mai</b>		
<b>Débat de haut niveau</b>		
10 heures-13 heures		Ouverture Déclarations générales
15 heures-18 heures	3 ( <i>suite</i> )	Tables rondes ministérielles parallèles 1 et 2 ( <i>thèmes non encore retenus</i> )
<b>Jeudi 12 mai</b>		
10 heures-13 heures	3 ( <i>suite</i> )	Tables rondes ministérielles parallèles 3 et 4 ( <i>thèmes non encore retenus</i> )
15 heures-18 heures	3 ( <i>suite</i> )	Table ronde ministérielle 5
<b>Vendredi 13 mai</b>	<b>10 heures-13 heures</b>	<b>3 (</b>



## Annexe II

### Liste des membres de la Commission du développement durable à sa dix-neuvième session

Algérie	Jamahiriya arabe libyenne
Allemagne	Kazakhstan
Antigua-et-Barbuda	Kirghizistan
Arabie saoudite	Lettonie
Argentine	Luxembourg
Australie	Malaisie
Bahamas	Malawi
Bangladesh	Maurice
Bélarus	Mongolie
Belgique	Namibie
Bénin	Nigéria
Brésil	Norvège
Canada	Pakistan
Chine	Panama
Colombie	Pays-Bas
Côte d'Ivoire	Pérou
Cuba	Philippines
Danemark	République démocratique du Congo
Émirats arabes unis	Roumanie
Érythrée	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Estonie	Suisse
États-Unis d'Amérique	Thaïlande
Éthiopie	Togo
Fédération de Russie	Ukraine
France	Uruguay
Gabon	Venezuela (République bolivarienne du)
Israël	